**Ulrike KLOPPSTECHStage FO : Discriminations**

**Du 20 au 24 juin 2022**

Responsables enseignants : Jean-Michel Denis et Laetitia Driguez (ISST – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Responsable syndical : Gabriel Thoison (FO)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Lundi 20 juin 2022** | **Mardi 21 juin 2022** | **Mercredi 22 juin 2022** | **Jeudi 23 juin 2022** | **Vendredi 24 juin 2022** |
| 9h  Accueil et présentation du stage  10h30  L’interdiction des discriminations au travail – évolution historique  *Laetitia Driguez*  ISST -Univ. Paris 1 | 9h  La notion de discrimination en droit du travail  *Laetitia Driguez*  ISST -Univ. Paris 1 | 9h  La discrimination en raison de l’âge  *Laetitia Driguez*  ISST- Univ. Paris 1 | 9 h00  La discrimination syndicale  *Jean-Michel Denis*  ISST- Univ. Paris 1 | 9h -10h30  Restitution des synthèses  10h30  Intervention de Béatrice Clicq  Secrétaire Confédérale FO |
| 14h  Les discriminations. Une approche sociologique  *Jean-Michel Denis*  ISST -Univ. Paris 1  17h00 -17h30  Synthèse | 14h  Travaux de groupes  Jeux de rôles  *Laetitia Driguez et Jean-Michel Denis*  ISST -Univ. Paris 1  17h00 -17h30  Synthèse | 14h  Le rôle du Défenseur des droits en matière de lutte contre les discriminations  *Olivia Reulier et Ulrike Kloppstech*  Défenseur des droits  17h00 -17h30  Synthèse | 14h  Détecter et sanctionner les discriminations syndicales en entreprise  Aspects pratiques  *Laetitia Driguez*  17h00 -17h30  Synthèse | 14h  Bilan du stage  *Jean-Michel Denis et Laetitia Driguez (ISST)*  *Gabriel Thoison (FO)* |

**PRESENTATION DU STAGE**

**Public** : Ce stage s’adresse à des militants syndicaux titulaires de mandats en entreprise, qu’ils soient délégués syndicaux, représentants de section syndicale, élus au CSE ou représentants de proximité. Certains des stagiaires cumulent l’une de ces fonctions avec un mandat de conseiller prud’hommes ou bien exercent des fonctions de défenseur syndical ou de conseiller du salarié. La majorité interviennent dans le secteur privé.

**Objectifs du stage** : La formation a pour objectif de sensibiliser les participants au risque discriminatoire en entreprise. Les modules juridiques prépondérants sont destinés à permettre aux participants d’identifier avec rigueur les pratiques de discriminations au sein des entreprises, à les distinguer des manquements – non discriminatoires - à l’égalité de traitement. Les interventions sociologiques permettront d’interroger de façon plus globale le problème des discriminations en France et visent à attirer l’attention des stagiaires sur les pratiques d’entreprises vectrices de discriminations, en particulier au stade du recrutement. Il s’agira aussi de réfléchir aux moyens de l’action syndicale : quels moyens d’information ? quels outils de mesure des discriminations/ quels outils de mesure de la diversité ? Que faut-il faire de la négociation sur la diversité ?

**Description** **du contenu** :

- des cours de droit sur la notion de discrimination en général et sur certaines discriminations (l’âge, l’engagement syndical) en particulier, sur le régime de la preuve et celui des sanctions des discriminations.

- des cours et interventions sociologiques qui se donneront un double objectif : essayer d’y voir plus clair sur cette notion de discrimination, qui est parfois confondue avec d’autres catégories (injustice, inégalité, etc.), et qui renvoie à un éventail d’expériences et de pratiques sociales, mais aussi à des dispositifs institutionnels qui prennent une place croissante dans l’action publique ; s’intéresser à une forme particulière de discrimination, la discrimination syndicale, qui n’est pas la première dans la liste édifiée par le Défenseur des droits, mais qui entrave particulièrement l’action et la représentation collective dans la sphère du travail.

- deux représentantes du Défenseur des Droits viendront présenter l’institution et ses fonctions pour combattre les discriminations.

**Pédagogie** : le stage alternera interventions théoriques et pratiques. Des travaux de groupes viseront à vérifier la bonne compréhension des principaux points de droit. Un travail de synthèse sera proposé chaque soir avec restitution le vendredi matin pour un retour collectif sur les points abordés dans la semaine.